

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Echancier de prélèvement du SRH

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 100
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/06/2020
Réuni le : 29/06/2020
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- LES TARIFS D HEBERGEMENT

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la délibération suivante :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Cet échancier permet un règlement échelonné des prélèvements automatiques des familles pour les prestations du service d'hébergement et de restauration. Le 1er prélèvement aura lieu début décembre après le versement des bourses (vers le 6), puis une fois par mois jusqu'en juillet 2020 pour le dernier prélèvement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0